

## **La Belgique et la Grèce passent des accords en vue de favoriser la coopération gazière**

**Athènes, le 24 novembre 2014 – La Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz en Belgique (CREG) et le gestionnaire du réseau gazier belge (Fluxys) se sont mis d'accord avec leurs homologues grecs, la Regulatory Authority for Energy (RAE) et le gestionnaire du réseau gazier grec (DESFA), pour favoriser la coopération entre la Belgique et la Grèce dans le secteur du gaz naturel. Cette coopération doit permettre d'échanger les meilleures pratiques et le savoir-faire en matière de régulation des marchés, y compris dans le développement de hubs gaziers.**

La CREG et la RAE ont signé aujourd'hui un *memorandum of understanding* (MoU) afin de pouvoir s'épauler dans l'exercice du rôle important qui est conféré aux autorités nationales de régulation de l'énergie dans le cadre de l'implémentation de la législation européenne et de la résolution des problèmes réglementaires nationaux. Travailler en synergie aura sans nul doute un impact positif sur le développement du marché de l'énergie et sur l'économie des deux pays. Par cet accord, la CREG et la RAE assument ensemble la réalisation d'un objectif : promouvoir une ouverture effective du marché à tous les clients et tous les fournisseurs, et garantir des conditions d'investissement appropriées, en tenant compte d'objectifs à long terme. Un échange pertinent et en temps opportun d'informations et de points de vue sur tous les secteurs relevant de leur compétence leur permettra de contribuer à la prise de décisions intégrées et efficaces en matière de régulation.

D'autre part, Fluxys et DESFA ont également passé un accord afin d'établir un point de négoce virtuel en Grèce. Via sa filiale Huberator, Fluxys opère le Zeebrugge Beach (premier point de négoce physique sur le continent européen, créé en 1999) et le Zeebrugge Trading Point (point de négoce virtuel établi en 2012 dans la foulée de l'entrée en vigueur du modèle entry-exit belge). L'accord conclu vise à mener une étude de faisabilité en vue de la création d'un marché liquide de gaz en gros en Grèce, ce qui implique la mise en place d'un point notionnel où les acteurs du marché pourront échanger du gaz et contribuer ainsi au bon fonctionnement d'un régime d'équilibrage basé sur le marché, en ligne avec la législation européenne.

**Marie-Pierre Fauconnier, Présidente du Comité de direction de la CREG, déclare** : « En signant ce MoU avec notre homologue grec, nous entendons jeter un pont entre les régions d'Europe du Nord-Ouest et du Sud-Est, afin de faciliter le développement du marché énergétique interne européen. Bien que des bénéfices aient déjà été rapportés, augmenter les échanges de connaissances et la coopération réglementaire entre les régions permettra de structurer davantage les marchés et ainsi d'en faire profiter également les consommateurs. »



DESFA

FLUXYS



## Communiqué de presse conjoint – 24 novembre 2014

**Le Dr. Nikos Vassilakos, Président de la RAE, conclut** : « Renforcer la coopération entre les autorités nationales de régulation de l'énergie aux niveaux bilatéral, multilatéral, régional et interrégional constitue une condition préalable à la suppression des barrières réglementaires et à la mise en place de flux d'énergie libres et compétitifs, permettant ainsi la réalisation du Marché énergétique interne. En signant ce MoU avec l'autorité régulatoire belge, nous nous sommes formellement engagés à échanger des expériences, du savoir-faire et de l'expertise entre nos deux instances. Nous établissons ainsi un canal d'échange de connaissances entre les régions du Sud-Est et du Nord-Ouest, qui viendra renforcer nos efforts en vue de fournir une énergie abordable et fiable. »

**Walter Peeraer, CEO de Fluxys, et Konstantinos Xifaras, CEO de DESFA, commentent** : « L'accord conclu aujourd'hui entre Fluxys et DESFA souligne la coopération harmonieuse qui existe entre les gestionnaires de réseaux de transport en Europe, telle qu'envisagée dans le Troisième Paquet Energie. Le futur hub gazier grec marque un premier pas dans la création d'un marché gazier régional dans le Sud-Est de l'Europe, qui améliorera le fonctionnement du marché grec et bénéficiera aux clients du réseau gazier grec. Il augmentera à coup sûr la sécurité d'approvisionnement et favorisera la transparence des prix dans la région, essentiellement grâce à une plus grande diversification des sources, qui sera atteinte une fois que le Trans Adriatic Pipeline fournira les premiers volumes de gaz azéri en Grèce. »

Ce stade avancé dans la formalisation de la coopération entre les autorités réglementaires belge et grecque d'un côté, et les gestionnaires de réseau de transport belge et grec de l'autre côté, a pu être atteint pour une grande part grâce à l'initiative, le support permanent et la coordination dont a fait preuve l'Ambassade belge à Athènes.

### Contacts avec la presse

#### Fluxys

Rudy Van Beurden  
Tél.: +32 2 282 72 30  
rudy.vanbeurden@fluxys.com

Laurent Remy  
Tél.: +32 2 282 74 50  
laurent.remy@fluxys.com

#### DESFA

Dimitrios Kardomateas  
Tél.: +30 210 6501439  
d.kardomateas@desfa.gr

#### CREG

Annemarie De Vreese  
Tél.: +32 2 289 76 90  
annemarie.devreese@creg.be

#### RAE

Dr. Katerina Sardi  
Tél. :+30 210 3727454  
sardi@rae.gr

### **A propos de la CREG**

La CREG est le régulateur fédéral du marché de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Outre sa mission de conseil auprès des autorités publiques, la CREG est notamment chargée du contrôle de la transparence et de la concurrence sur le marché de l'électricité et du gaz naturel, tout en veillant à ce que la situation du marché vise l'intérêt général et soit conforme à la politique énergétique générale et à la défense des intérêts essentiels des consommateurs.

Pour plus d'informations : [www.creg.be](http://www.creg.be)

### **A propos de Fluxys**

Basé en Belgique, Fluxys est un groupe d'infrastructures de transport de gaz naturel indépendant, actif sur le marché européen. Opérateur de premier plan sur le marché du transit, l'entreprise combine des activités de transport et de stockage de gaz, ainsi que de terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL).

Fluxys est convaincue que le gaz et les infrastructures gazières continueront de faire partie des composants essentiels à un mix énergétique abordable pour l'économie pauvre en carbone de demain. Présent dans huit pays, le groupe entend favoriser l'intégration du marché européen du gaz en développant une véritable épine dorsale pour le transport transfrontalier, composée d'infrastructures qui relient les sources de gaz aux marchés, connectent les marchés de consommation et les points de négoce gaziers, et contribuent ainsi à la sécurité d'approvisionnement. L'entreprise s'attache à garantir une exploitation sûre, efficace et durable, à fournir des services de qualité répondant aux attentes du marché et à créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires.

Outre ses actifs dans des canalisations et dans des installations de stockage et de terminalling GNL en Belgique (détenus et gérés par Fluxys Belgium, cotée à la Bourse NYSE Euronext), Fluxys a conclu des partenariats incluant des participations dans les gazoducs Interconnector et BBL (qui relient le Royaume-Uni au continent européen), dans le terminal GNL de Dunkerque en France (projet en cours de construction), dans les canalisations NEL et TENP situées en Allemagne, dans la canalisation Transitgas en Suisse, et dans la canalisation TAP à construire entre la Turquie et l'Italie afin d'acheminer du gaz depuis l'Azerbaïdjan jusqu'en Europe.

Pour plus d'informations : [www.fluxys.com](http://www.fluxys.com)

### **A propos de RAE**

Etablie en 1999, la RAE est l'autorité nationale de régulation de l'énergie, qui exerce des compétences dans les secteurs de l'électricité et du gaz, tel que stipulé dans le Troisième Paquet Energie et la Loi grecque 4001/11 sur l'énergie. En vertu de cette loi, la RAE possède sa propre entité juridique et est soumise à un contrôle judiciaire et parlementaire, étant supervisée par le Comité Spécial Permanent sur les Institutions et la Transparence du

## Communiqué de presse conjoint – 24 novembre 2014

parlement grec. La RAE dispose de son propre budget, qui n'est lié en aucune façon au budget de l'Etat. Ses revenus proviennent de rémunérations compensatoires qui reflètent les coûts, liées aux compétences de l'institution dans les secteurs de l'électricité, du gaz et du pétrole. Depuis sa mise en place, la RAE a joué un rôle crucial dans le processus de libéralisation du marché du gaz et de l'électricité en Grèce.

Pour plus d'informations : [www.rae.gr](http://www.rae.gr)

### **A propos de DESFA**

DESFA est le gestionnaire du réseau de transport gazier en Grèce, agissant selon le modèle du Gestionnaire de Transport Indépendant tel que certifié par la RAE. Il possède et exploite le réseau national grec de transport de gaz, lequel comprend 1 459 km de canalisations haute pression et d'installations y associées, ainsi que le terminal GNL situé sur l'île de Revithoussa. Il joue un rôle crucial dans le maintien de la sécurité et de la qualité de la gestion de l'infrastructure d'importation et de transport du gaz, ainsi que dans la diversification et la sécurité d'approvisionnement du marché grec. Dans le cadre de son rôle, DESFA coopère activement avec la RAE et toutes les parties prenantes du marché grec, et entretient d'étroites relations avec les autres GRT européens, notamment à travers une participation active dans ENTSOG, tel qu'envisagé dans le Troisième Paquet Energie.

Pour plus d'informations : [www.desfa.gr](http://www.desfa.gr)